

ACTION URGENTE

UN PRISONNIER D'OPINION EST PRIVÉ DE SOINS MÉDICAUX

Le prisonnier d'opinion indonésien Johan Teterissa a besoin de soins médicaux de toute urgence. Il est gravement malade depuis deux semaines. Sa santé se serait affaiblie après qu'il eût subi des actes de torture et d'autres mauvais traitements au moment de son arrestation, en juin 2007. Les autorités carcérales ne lui ont pas permis de recevoir les soins dont il a besoin.

Johan Teterissa, un enseignant âgé de 48 ans détenu à la prison de Lowokwaru, dans la province de Java-Est, est en prison depuis juin 2007. Il purge une peine de 15 ans d'emprisonnement pour avoir mené une manifestation pacifique. Lors de son arrestation et au cours des premières semaines qu'il a passées en détention, cet homme a été torturé et maltraité. Il a notamment été frappé à coups de poings et de pieds par des policiers. Johan Teterissa n'a pas reçu les soins nécessaires pour ses blessures et il souffre désormais en permanence. Selon ses déclarations, il ne voit plus très bien et il n'arrive pas à dormir à cause de la douleur.

D'après des renseignements émanant de sources proches de la prison où il est détenu, la santé de Johan Teterissa se serait détériorée au cours des deux dernières semaines et il aurait actuellement beaucoup de fièvre. Les médecins de la prison ne lui ont pas administré les soins nécessaires et il n'a pas été autorisé à être soigné par des médecins de l'extérieur. Le 15 juillet, un médecin indépendant s'est rendu sur place pour tenter de voir Johan Teterissa mais les responsables de la prison l'ont éconduit.

Depuis mars 2009, Johan Teterissa est détenu à la prison de Lowokwaru, à des milliers de kilomètres de sa famille, qui n'a pas pu lui rendre visite. D'autre part, Amnesty International craint qu'en prison, l'accès à de l'eau potable et à des quantités suffisantes de nourriture ne lui soit refusé. L'organisation a déjà signalé que les prisons indonésiennes sont souvent surpeuplées, qu'elles ne disposent pas d'installations sanitaires adéquates et que la nourriture y est insuffisante. Les conditions de détention dans le pays sont loin de respecter l'Ensemble de règles minima des Nations unies pour le traitement des détenus et le règlement n° 32, adopté par le gouvernement indonésien en 1999, sur les conditions et procédures concernant l'exercice des droits des prisonniers. Amnesty International pense que le fait de priver Johan Teterissa de soins médicaux pourrait être considéré comme un traitement cruel, inhumain ou dégradant.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en bahasa indonesia ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à prendre les mesures nécessaires pour que Johan Teterissa bénéficie immédiatement et sans restriction des soins médicaux dont il a besoin ;
- priez-les instamment de veiller à ce que cet homme obtienne immédiatement de l'eau potable et de la nourriture en quantité suffisante, conformément aux normes internationales relatives aux droits humains, ainsi qu'à la réglementation indonésienne ;
- demandez la libération immédiate et sans condition de Johan Teterissa, détenu uniquement pour avoir exprimé son opinion de manière pacifique ;
- appelez les autorités à faire en sorte que les conditions de détention soient conformes aux normes internationales, respectent la réglementation indonésienne et n'équivassent pas à un traitement cruel, inhumain ou dégradant.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 27 AOÛT 2010 À :

Directeur général des prisons :

Ministry of Justice and Human Rights

Drs. Untung Sugiyono

Jl. Veteran No. 11

Jakarta Pusat

Indonésie

Fax : +62 21 384 1711

Formule d'appel : *Dear Director General, / Monsieur,*

Ministre de la Justice et des Droits de l'homme :

Ministry of Justice and Human Rights

Mr. Patrialis Akbar

Jl. H.R. Rasuna Said Kav No. 4-5

Kuningan

Jakarta Selatan 12950

Indonésie

Fax : +62 21 525 3095

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Indonésie dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN PRISONNIER D'OPINION EST PRIVÉ DE SOINS MÉDICAUX

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Johan Teterissa et 21 autres militants politiques ont été arrêtés le 29 juin 2007 dans la province des Moluques pour avoir déployé le drapeau « Benang Raja », symbole de l'indépendance du sud des Moluques, pendant qu'ils effectuaient une danse traditionnelle appelée Cakalele devant le président de l'Indonésie, Susilo Bambang Yudhoyono.

Ils ont tous été arrêtés par la police à l'issue de cette danse, en particulier par des policiers du Détachement 88, une unité antiterroriste. Ils ont été frappés, contraints de ramper sur du bitume chaud et fouettés avec un câble électrique, et on leur a enfoncé des boules de billard dans la bouche. Les policiers les ont aussi frappés à coups de crosse sur le côté de la tête jusqu'à ce qu'ils saignent des oreilles, et ont tiré des coups de feu tout près de leurs oreilles. Ils ne cessaient de les menacer de nouvelles tortures, parfois sous la menace d'une arme à feu, pour tenter de leur arracher des « aveux ».

Le 4 avril 2008, un tribunal a condamné Johan Teterissa la prison à vie pour avoir été à la tête de la manifestation pacifique au cours de laquelle le drapeau a été déployé. Sa peine a été ramenée à 15 ans trois mois plus tard. Les autres militants politiques purgent des peines allant de sept à 20 ans d'emprisonnement pour « rébellion » aux termes des articles 106 et 110 du Code pénal indonésien. Amnesty International craint que ces personnes n'aient été condamnées à de longues peines d'emprisonnement à l'issue de procès iniques et après avoir subi des actes de torture et d'autres mauvais traitements. Un vingt-troisième danseur a été arrêté en juin 2008 et condamné à quatre années d'emprisonnement en mars 2009.

AU 161/10, ASA 21/011/2010, 16 juillet 2010

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

